

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Novembre 1999

Québec, le 26 novembre 1999

Madame Francine Senécal
Directrice générale
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

**Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de
Techniques administratives (DEC)**

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 22 novembre 1999, des mesures prises par le Collège Lionel-Groulx depuis décembre 1998 pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme de *Techniques administratives* (DEC).

Dans sa lettre du 12 février 1999, la Commission indiquait que des suites satisfaisantes avaient été données au regard de trois des quatre recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport d'évaluation. Elle mentionnait que les travaux devaient se poursuivre pour satisfaire à la recommandation portant sur l'intégration de l'utilisation des outils informatiques dans le programme de *Techniques administratives*. C'est sur cet aspect que vous nous avez fait part des actions réalisées.

La Commission note que les mesures prises encadrent l'utilisation des outils informatiques dans les cours du programme et favorisent leur implantation. Le comité de travail a produit un cadre de référence comprenant des intentions éducatives, des principes directeurs et une séquence d'apprentissage des outils informatiques. Ce document tient compte également des exigences découlant des profils du diplômé ainsi que celles des nouveaux programmes qui seront implantés à l'automne 2001. Les travaux ont suscité le développement d'une vision commune, par les professeurs du Département, sur l'apport des outils informatiques dans la formation de l'élève. Un plan d'implantation a suivi et une stratégie de changement planifié a été conçue afin de maintenir l'intérêt de

l'équipe professorale dans la mise en œuvre de l'intégration. Tous les enseignants du Département ont participé à l'une ou l'autre des activités de perfectionnement offertes. Certains cours du programme intègrent depuis peu l'utilisation d'outils informatiques et le Collège prévoit faire un bilan des résultats obtenus.

La Commission prend donc acte des travaux effectués par le Collège au regard de la recommandation qu'elle lui avait formulée, et elle estime qu'il a pris les mesures appropriées pour intégrer l'utilisation des outils informatiques dans le programme de *Techniques administratives*. Elle signale les efforts consentis par le comité de travail, les enseignants et la Direction.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer